



LA POLITIQUE DE LA DHOS EN FAVEUR DES USAGERS

Isabelle Manzi



Journées qualité organisées par la Conférence Régionale de Santé Midi-Pyrénées et le CHU de Toulouse 9 et 10 Novembre 2009 - Salle des Pèlerins Hôtel-Dieu Saint-Jacques

Les trois axes de la politique

- Favoriser le respect des droits individuels des usagers
- Promouvoir leur expression collective et leur participation
- Améliorer la qualité de vie des usagers

Après consultation et concertation avec les usagers



Les cinq piliers de la mise en oeuvre

- recueil des attentes
- création d'outils
- information
- communication
- formation, sensibilisation



Le droit à l'information

• Faciliter l'accès à l'information médicale

Evolutions réglementaires

L'externalisation / fermeture des cliniques privées

Formation ANFH sur l'accès au dossier médical

Améliorer la délivrance de l'information

L'information médicale

Réactualisation HAS des reco ANAES

L'information sur les droits

Espace internet / Fiches informatives / charte pour l'ambulatoire



La représentation des usagers (1)

Le constat :

- nécessité de plus de 16000 RU uniquement pour les CRU
- nécessaire optimisation du recrutement

Les mesures :

 Mesures pédagogiques
 Circ du 05/02/09 sur l'agrément des associations qui encourage les services déconcentrés à mener des actions vis-à-vis des associations



La représentation des usagers (2)

- Les mesures (suite)
 - Mesures incitatives
 - > rendre effectif le droit à l'indemnisation du congé de représentation
 - → actions d'information (fiche)
 - invitation des ES à préciser leurs pratiques sur ce thème dans les rapports de CRU 2008 & 2009
 - > financement des regroupements régionaux d'associations : enquête (DGS) en cours auprès des DRASS sur le fonctionnement, l'activité et le financement des Ciss régionaux Journées qualité organisées par la Conférence Régionale de Santé Midi-Pyrénées et le CHU de Toulouse

Journées qualité organisées par la Conférence Régionale de Santé Midi-Pyrénées et le CHU de Toulouse 9 et 10 Novembre 2009 - Salle des Pèlerins Hôtel-Dieu Saint-Jacques

Améliorer la qualité de vie des usagers

écoute



Partage d'expériences

Acquell information of price on charge des usagen

santé

accueil

relation expérience

patient participation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE





« L'idée de valoriser les initiatives du terrain, et d'aller à la rencontre des acteurs a guidé l'approche qui vous est proposée aujourd'hui. Cet espace internet est à la disposition des établissements de santé publics et privés et des associations comme un lieu de partage

d'expériences autour de l'accueil, de l'information et de la prise en charge des usagers.

Au fil de ces pages, vous découvrirez des expériences diverses reflétant l'engagement d'établissements qui ont souhaité s'inscrire dans une dynamique, par et pour l'usager.

Je vous invite à enrichir ce site de vos expériences, avec la volonté partagée d'impulser des actions de qualité, de rendre le droit des usagers effectif, de favoriser le changement des attitudes et des organisations et surtout de privilégier la relation entre le soignant, le soigné et l'établissement d'accueil. »

lire la suite...



voir le film de présentation... Annie Podeur
Directrice de
l'hospitalisation
et de l'organisation
des soins





- Visio-interprétariat en LSF (langue des signes française)
 Hôpital Pontchaillou CHU de Rennes (35)
- Toubidout CHU de Nantes - Pôle Mère enfant (44)
- Espace d'accueil pour les familles
 CH Marguerite de Lorraine, Mortagne au Perche (61)
- Infos pratiques
 Centre hospitalier d'Aurillac, Aurillac (15).

Vous souhaitez participer

- 🁅 Mode d'emploi
- Fiche de remontée
- Formulaire
- Foire aux questions
- 🏮 Contact à la DHOS

Vous cherchez une expérience

- Recherche par région
- Recherche par thématique
- Recherche par nom





Mettre en valeur les projets réalisés

- diffuser une culture de l'accueil, de l'écoute, une attention aux personnes
- proposer des outils pour multiplier la mise en œuvre de bonnes idées et de bonnes pratiques
- inviter les établissements de santé à faire part de leurs « bonnes idées » et leurs « bonnes pratiques », afin de les mutualiser
- impulser une dynamique de changement plutôt que d'imposer des normes « descendantes »
- ouvrir l'expérience à l'ambulatoire

